Québec / Élections

Position de Québec Solidaire en ce qui concerne le voile - le hijab et la laïcité de l'État

« Vous savez que Québec solidaire est un parti laïc, qui défend la nécessité de la séparation des pouvoirs entre l'État et la religion » Avait déclaré Amir Khadir, député de Mercier. Et de poursuivre :



ous savez également que nous avons payé un fort prix politique pour avoir défendu le droit des femmes portant le voile à obtenir un accès entier à tous les emplois et postes de la société, incluant les postes offerts au sein de la fonction publique québécoise. De même, nous avons défendu leur droit à se présenter à tous les postes électifs, quel que soit l'échelon politique. Nous avons largement expliqué notre position dans notre mémoire soumis à la Commission Bouchard-Taylor. Comme parti, notre principe premier est celui de l'inclusion, pas l'exclusion. Et nous défendrons toujours ce principe.

Cela dit, je préciserai de cette manière ce que vous avez lu concernant mon opinion sur le port du hijab: je reconnais que plusieurs femmes musulmanes portent le voile par choix, pour des raisons spirituelles ou autres, qui sont les leurs. Nous respectons et défendrons leur choix, incluant leur droit fondamental à la liberté de conscience ainsi que leur droit à profiter pleinement des occasions offertes par la société.

Cependant, nous avons d'importantes réserves lorsque le port du voile est imposé, de manière coercitive, par une quelconque autorité (frère, époux, mosquée, société et loi - tel que vécu en Iran, Arabie Saoudite et parfois même à Montréal). Dans ces cas, il s'agit alors d'un triste symbole d'une oppression. Québec solidaire a maintes fois exprimé ses profondes préoccupation pour la situation difficile vécue par les millions de femmes à travers le monde qui portent le voile contre leur gré. Nous nous porterons toujours à la défense de ces femmes. Nous sommes un parti féministe et le féminisme est une expression d'humanisme.

J'espère que ces précisions vous permettront de mieux évaluer et apprécier Québec solidaire.

Noureddine Razik ; Un militant culturel et professionnel



riminologue de formation œuvrant dans le domaine de la réadaptation juvénile et des libérations conditionnelles M. Noureddine Razik ce marocain résidant au Canada depuis une trentaine d'années, a été re-

conduit pour un deuxième son mandat de commissaire à la commission des libérations conditionnelles et ce, suite à sa nomination par le conseil des ministres du gouvernement du Québec.

Parallèlement à ces fonctions. M RA-ZIK vient d'être nommé Coordonnateur des Services de Réadaptation sur la Côte Nord avec un siège à la ville de Baie- Comeau.

Depuis une vingtaine d'années Noureddine Razik est impliqué auprès de la communauté marocaine du Canada à titre de conseiller social, en organisant des conférences et des tables rondes en vue de vulgariser les lois du pays d'accueil et de bâtir des ponts entre la communauté marocaine et la communauté québécoise et canadienne.

MCE





2700, Rachel Est, Montréal, H2H 1S7 (métro Frontenac)

Tél. (514) 525-5551 (514) 525-3777

www.collegeessor.com

ASSISTANT(E) TECHNIQUE EN PHARMACIE: stage, placement, LabXpert

AIDE-ÉDUCATRICE: 1 mois, RSG/45 H, Carte RCR, document empêchements judiciaires, stage, 2 attestations, Profitez d'un service de placement en 3 volets.

PRÉPOSÉ(E) AUX BÉNÉFICIAIRES : en 2 semaines, stage, carte RCR, carte PDSB, service de placement garanti par le collège.

<u>Également disponible</u>: DEP, AEC, Assistante dentaire, coiffure, auxiliaire familiale, cours de langues (anglais, français, espagnol...), RCR, PDSB



